

Procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat de soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île, tenue le lundi 7 octobre 2019 à l'auditorium de l'école secondaire Anjou à 19 h 00.

La liste des présences du présent procès-verbal est disponible sur demande.

Mot de bienvenue

Stéphane Soumis, président, souhaite la bienvenue aux membres.

1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Stéphane Soumis de nommer Marie-Claude Tremblay à la présidence d'assemblée et de nommer Geneviève Caron au secrétariat d'assemblée.

Appuyé par Nathalie Côté
Adopté à l'unanimité

2. Lecture de l'ordre du jour et adoption

Marie-Claude Tremblay présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Stéphane Soumis d'adopter l'ordre du jour.

Appuyé par Jacinthe Laws
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal 6 mai 2019.

Geneviève Caron propose d'adopter le procès-verbal nommé en rubrique.

Appuyée par Chantal Bélanger
Adopté à la fin de l'assemblée

4. Finances

4.1 Bilan de l'année 2018-2019

Monsieur Iann Pellerin de la firme comptable fait la présentation du bilan de l'année financière 18-19.

4.2 Prévision des finances année 2019-2020

Geneviève Caron présente le budget pour l'année financière 19-20.

Geneviève Caron propose d'adopter le bilan ainsi que les prévisions tel que présenté.

Appuyé par Martin Rochette
Adopté à l'unanimité.

Vicky Donatelli, pour le comité des finances, invite l'assemblée à adopter la proposition suivante;

Que l'assemblée générale décide de placer l'excédent des produits sur les charges de 2018-2019, soit 25 000\$, dans un nouveau placement garanti PrioriTerre ou tout autre produit équivalent et respectant les valeurs du SSÉPI-CSQ. Ce placement pourrait être sur une période de 3 ans ou 5 ans.

Appuyé par Isaac Locat
Adopté à l'unanimité

Geneviève Caron propose d'adopter la proposition suivante :

Que l'assemblée générale reconduise son entente avec la firme comptable actuelle soit MPA Inc.

Appuyé par : Céline Cyr
Adopté à l'unanimité

5. **Activités syndicales**

5.1 Bilan des activités 18-19

5.2 Priorités des activités 19-20

Stéphane Soumis propose d'adopter le bilan et les priorités tel que présentés par Stéphane Soumis.

Appuyé par Linda Bergeron

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Stéphane Soumis d'adopter la proposition suivante;

Proposition pour l'assemblée générale du 7 octobre 2019 - Considérant l'augmentation des dernières années du nombre de membres de notre syndicat - Considérant que le SSÉPI-CSQ est toujours soucieux d'offrir le meilleur service possible à chacun de ses membres. - Considérant que certaines tâches du conseil exécutif demandent une certaine expertise professionnelle. Dans le cadre et en concordance avec les priorités 2019-2020, il est donc proposé : De former un comité de trois personnes en charge de faire un travail de profondeur sur les rôles et tâches du comité exécutif. Le comité fera ses recommandations à l'assemblée générale. Après avoir évalué en outre: - Les tâches des officiers - La répartition des dossiers - La quantité de libérations nécessaires - L'efficacité de la structure choisie - La possibilité d'ajout de ressources (élues ou non élues) - Etc. Ce comité sera appuyé par la présidence du SSÉPI-CSQ.

Appuyé par Kim Brien

Adopté à la majorité

Il est proposé par Kim Brien d'amender la proposition Soumis en ajoutant;

Qu'en attendant les propositions du comité à l'assemblée générale de mai 2020, soit octroyé 40 jours de libérations syndicales afin d'aider l'équipe en place.

Appuyé par Annie Bertrand

Adopté à la majorité

6. **Information sur la négociation locale**

L'exécutif du SSÉPI-CSQ informe l'assemblée sur l'état de la négociation nationale.

7. **Loi 40**

Stéphane Soumis présente un résumé du projet de Loi 40.

8. **Varia**

Tirage : Billets de spectacle et article promotionnel du SSÉPI-CSQ. Félicitations aux gagnantes!

Levée de l'assemblée



Stéphane Soumis, président

Geneviève Caron, secrétaire-trésorière